

UNIVERSITÉ DE MONCTON

93e réunion du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 17 septembre 19889 h

Salle du Club 200

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

PRÉSENTS

Paul L. Bourque, président
 Yvan Bastien
 Louis-Philippe Blanchard
 Léone Boudreau-Nelson
 Édèse Bujold
 Anne Church
 Gérald Clavette
 Aubin Doiron
 Marcelle Fafard-Godbout
 Georgio Gaudet
 Paul Lavoie
 Dollard LeBlanc
 Bernard Nadeau

PRÉSENTS

Yvon Ouellette
 Anna Rail
 Michael Roy
 Monik Savoie
 Carmen St-Pierre
 Laurier Thibault
 Paul-Émile Benoit, invité
 Normand Carrier, invité
 Médard Collette, invité
 Léonard J. LeBlanc, invité
 Louis Malenfant, invité
 Jean-Guy Rioux, invité
 Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Daniel Bélanger, Claude Dionne, Gérald Goguen, Fernand Landry, Estelle Mongeau, Léon Richard et Richard Savoie

TABLE DES MATIERES

	Page
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	3
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
3 VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
5 MODIFICATIONS AUX STATUTS ET REGLEMENTS	3
6 NOMINATIONS	3
7 RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS	4
8 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR.,.	4
9 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR	4
10. RAPPORT DU COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT	5
11. AFFAIRES COURANTES	5
11.01 Correspondance	5
11.02 Adoption du procès-verbal CGV-880611	5
11.03 Affaires découlant du procès-verbal...,	5
11.031 Transfert de terrain	5
11.032 Musée historique du Madawaska	5
11.04 Affaires découlant des procès-verbaux	5
11.041 Congé d'étude avec bourse	6

11.042	Convention collective entre l'Association du personnel de soutien du Centre universitaire de Shippagan et l'Université.....	6
11.043	Prêt de service au gouvernement du Nouveau-Brunswick	6
11.044	Conventions collectives AEUM-UM.....	7
11.05	Inscriptions 1988-1989.....	7
11.06	Fondation Saint-Louis-Maillet.....	8
11.07	Réception du Répertoire 1988-1990.....	9
11.08	Réception du Plan triennal 1988-1991.....	9
11.09	Suivi du SAC-880824.....	9
12.	RAPPORT DU RECTEUR	10
12.1	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	10
12.2	Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes	10
12.3	Vice-recteur à l'administration	11
12.4	Vice-recteur (CUSLM)	12
12.5	Vice-recteur (CUS)	12
12.6	Recteur	13
13.	AFFAIRES NOUVELLES.....	13
13.1	Nominations	13
14.	PROCHAINE RÉUNION	13
15.	CLOTURE	14
	ANNEXES.....	15
	ANNEXE A: Modifications aux Statuts et règlements.....	16
	ANNEXE B: Rapport du vérificateur.....	28
	ANNEXE C: Rapport du Comité sur le développement.....	44
	ANNEXE D: Convention collective entre l'Association du personnel de soutien du Centre universitaire de Shippagan et l'Université.....	71
	ANNEXE E: Convention collective AEUM-UM.....	76
	ANNEXE F: Inscriptions 1988-1989.....	80
	ANNEXE G: Rapport du Recteur.....	85

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h. Il demande aux membres de se lever et d'observer une minute de recueillement.

Paul Lavoie remet un maillet au Président au nom des membres de la région du Nord-Ouest.

Monsieur Bourque souhaite la bienvenue aux nouveaux membres: Léone Boudreau-Nelson, représentante des anciens(nes) et amis(es) du CUM; Bernard Nadeau, professeur au CUS; Monik Savoie, étudiante au CUS. Les membres suivants se sont excusés: Daniel Bélanger, Claude Dionne, Gérald Goguen, Fernand Landry, Estelle Mongeau, Léon Richard et Richard Savoie.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION Le Secrétaire donne

lecture de l'avis de convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

M. le Secrétaire en fait la vérification. Tout est dans l'ordre.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 01-CGV-880917

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

"Que l'ordre du jour soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

5. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET REGLEMENTS (Voir l'annexe A)

Gilles Long explique qu'il s'agit des demandes de modifications survenues au cours de l'année.

RÉSOLUTION 02-CGV-880917

Il est proposé par Georgio Gaudet et appuyé par Anne Church

"Que les modifications aux Statuts et règlements soient adoptées."

Vote unanime ADOPTÉ.

6. NOMINATION

Il s'agit de remplacer, au Conseil, Louis R. Comeau dont le mandat est terminé. Une proposition viendra à la réunion de décembre.

7. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS

RÉSOLUTION 03-CGV-880917

Il est proposé par Laurier Thibault et appuyé par Paul Lavoie

"Que le Conseil des gouverneurs entérine les actes de régie des administrateurs de l'Université de Moncton survenus depuis la réunion CGV-871003."

Vote unanime ADOPTÉ.

8. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR (Voir l'annexe B)

Médard Collette explique tout d'abord la méthode comptable employée à compter de cette année au CUM. Cette méthode permet dorénavant le transfert de surplus ou de déficit d'une année financière à l'autre. Elle s'applique sur une base expérimentale aux secteurs académiques et para-académiques.

Ainsi 478 900\$ ont été transférés du dernier au présent exercice financier. Il faut donc soustraire ce montant du surplus enregistré de 428 556\$.

En réalité, l'exercice financier se terminant le 30 avril 1988 se termine donc par un **solde déficitaire de 50 000\$**.

Les membres soulèvent des questions se rapportant aux résidences, aux librairies et aux achats de volumes de la bibliothèque.

Le Recteur s'engage à "élaguer" le problème des résidences et des librairies d'ici à six mois. "Si cela demandait une nouvelle politique, on la produira."

RÉSOLUTION 04-CGV-880917

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Georgio Gaudet

"Que le rapport des vérificateurs ainsi que les états financiers de l'exercice se terminant le 30 avril 1988 soient adoptés."

Vote unanime ADOPTÉ.

9. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

RÉSOLUTION 05-CGV-880917

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Georgio Gaudet

"Que pour la prochaine année, le vérificateur soit la firme LeBlanc, Nadeau, Bujold, Maheu et Noiseux."

Vote unanime ADOPTÉ.

10. RAPPORT DU COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT (Voir l'annexe C)

Gilles Long explique que ledit Comité demande d'en faire le dépôt et de ne procéder à l'étude qu'en décembre prochain. Le Président du Comité sera alors invité.

RÉSOLUTION 06-CGV-880917

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Louis-Philippe Blanchard

"Que le rapport du Comité sur le développement soit déposé."

Vote unanime ADOPTÉ.

11. AFFAIRES COURANTES

11.01 Correspondance

Selon le Secrétaire, aucune correspondance n'a été reçue si ce n'est les confirmations de nominations au Conseil.

11.02 Adoption du procès-verbal CGV-880611

RÉSOLUTION 07-CGV-880917

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Bernard Nadeau

"Que le procès-verbal CGV-880611 soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

11.03 Affaires découlant du procès-verbal

11.031 (10.13, résolution 17) Transfert de terrain

Médard Collette informe les membres que la ville essaie de convaincre la Province de payer les frais. Le transfert n'est pas encore fait.

11.032 (10.14) Musée historique du Madawaska

L'entente a été signée hier soir. Le contrat de transfert a été signé avec le ministre Beaulieu. Ce sera un attrait touristique additionnel. Le Recteur exprime ses remerciements au gouvernement du Nouveau-Brunswick. C'est un enrichissement pour l'Université de Moncton, pour sa mission culturelle et éducative.

11.04 Affaires découlant des procès-verbaux CEX-880916

Monsieur le Président explique que deux résolutions du Comité exécutif doivent être

entérinées par le Conseil. Il demande si les membres sont d'accord pour entretenir ces deux résolutions.

RÉSOLUTION 08-CGV-880917

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Georgio Gaudet

"Que les résolutions du Comité exécutif du 16 septembre 1988 soit entretenues."

Vote unanime ADOPTÉ.

11.041 Congé d'étude avec bourse

RÉSOLUTION 09-CGV-880917

Il est proposé par Dollard LeBlanc et appuyé par Yvon Ouellette

"Suite à la résolution 16-CGV-870411 par laquelle un congé d'étude avec bourse de 8 000\$ pour l'année 1988-89 soit accordé au professeur Richard Gibson; pour des raisons exceptionnelles que sa bourse soit majorée de 7 000\$ c'est-à-dire qu'elle passe à 15 000\$."

Louis Malenfant répond aux questions se rapportant aux "raisons exceptionnelles". Si la bourse est majorée, le professeur en cause aura à rencontrer des obligations supplémentaires.

11.042 Convention collective entre l'Association du personnel de soutien du Centre universitaire de Shippagan et l'Université
(Voir l'annexe D)

RÉSOLUTION 10-CGV-880917

Il est proposé par Anna Rail et appuyé par Yvon Ouellette

"Que la convention collective négociée entre l'APSCUS et l'Université pour les années 1988-1989 et 1989-1990 soit adoptée."

Vote unanime ADOPTÉ.

PAUSE: 10 h 35
REPRISE: 10 h 50

CEX-880826

11.043 Prêt de service au gouvernement du Nouveau-Brunswick

RÉSOLUTION 11-CGV-880917

Il est proposé par Yvan Bastien et appuyé par Anne Church

"Qu'un prêt de service d'une durée de trois ans soit accordé à la professeure Jeanne d'Arc Gaudet afin de lui permettre d'assumer la présidence du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick.

Les conditions particulières relatives à ce prêt devront être négociées entre la province du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton."

Vote unanime ADOPTÉ.

Pour sa nomination, une lettre de félicitations lui sera envoyée par le Secrétaire.

11.044 Conventions collectives AEUM-UM (Voir l'annexe E)

RÉSOLUTION 12-CGV-880917

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

"Que l'entente collective survenue entre l'AEUM et l'Université de Moncton et couvrant la période du 1er mai 1987 au 30 avril 1991 soit entérinée."

Vote unanime ADOPTÉ.

11.05 Inscriptions 1988-1989 (Voir l'annexe F)

Gilles Long explique que le rapport détaillé des inscriptions au 15 septembre sera expédié avec le procès-verbal.

Au 15 septembre:

	88-89	87-88
CUM	3547	3470
CUS	263	267
CUSLM	557	496

Au CUM, le nombre de nouveaux étudiants (250 au 26 août) augmente de façon substantielle. Par contre 200 anciens de moins se sont inscrits. Au global cela fait seulement 50 de plus.

Depuis deux ans, un bon nombre d'anciens ne reviennent pas. Les instances appropriées devront se pencher sur cette déperdition des effectifs dès cette année.

L'on enregistre une augmentation sensible au baccalauréat ès arts. Au CUSLM, il y en a 44 au lieu de 22. Les inscriptions en éducation au CUM ont baissé légèrement.

Selon le vice-recteur du CUS, lorsque le Centre universitaire de Shippagan est devenu la propriété de l'Université de Moncton, il a fait beaucoup de progrès, mais il n'y a pas eu de fonds supplémentaires. Nous sommes rendus à un plateau, nous ne pouvons pas aller en chercher plus. Il faut faire des démarches dans le développement du Centre universitaire. Le plan de

développement est là. Nous avons un administrateur qui n'a pas été remplacé. Les gens s'usent. Ils ne peuvent continuer comme ça. Ça urge.

11.06 Fondation Saint-Louis-Maillet

Laurier Thibault explique que l'Association des anciens et anciennes s'est donné la vocation de recueillir un million de dollars pour des bourses d'études. Au début de 1986, la classe '61, qui fêtait son 25e anniversaire, a souscrit 10 000\$ pour fins de bourses. L'Association continue en mettant sur pied cette fondation. En octobre 1987, la fondation a été mise sur pied. Actuellement nous avons recueilli 100 000\$ et nous avons des engagements pour 330 000\$. La résolution est d'aider le campus Saint-Louis-Maillet et d'être sûr d'aller de l'avant sans conflits.

RÉSOLUTION 13-CGV-880917

Il est proposé par Laurier Thibault et appuyé par Paul Lavoie

"Attendu que l'Université de Moncton est composée de trois constituantes;

Attendu qu'il existe dans chacune des constituantes une association d'anciens(nes) et amis(es);

Attendu que l'Université grandira dans la mesure où ses constituantes pourront mettre à profit leur créativité;

Attendu que l'Université encourage l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants;

Attendu que l'Université reconnaît et encourage toute participation de la part de ses anciens(nes) et de ses amis(es) au succès de l'Université de l'une de ses constituantes ou encore de ses étudiants(es); par conséquent,

Il est résolu que le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton reconnaît et appuie toutes campagnes de levée de fonds parrainées par une association d'anciens(nes) et amis(es) de l'une des trois constituantes et qui aura comme but l'avancement académique et(ou) financier de l'Université, d'une constituante ou des étudiants(es) fréquentant l'une des constituantes;

Il est en outre résolu que le Conseil des gouverneurs autorise l'Université d'accepter (pour par la suite remettre à l'Association en question) au nom d'une association d'anciens(nes) et amis(es) tous dons effectués dans les cadres d'une campagne de levée de fonds parrainée par une association d'anciens(nes) et amis(es) d'une constituante."

La discussion qui s'ensuit porte en bonne partie sur la coordination nécessaire au niveau de la sollicitation de fonds.

Un membre établit un parallèle entre cette proposition et un débat survenu en pareil cas à l'Université de Montréal. La conséquence: la perte de contrôle de ladite université.

Le mécanisme existe: le développement universitaire.

A une question posée sur l'examen de sortie, le VRER précise qu'il est allé voir ce qui se fait ailleurs. L'on cite l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval.

12. RAPPORT DU RECTEUR

12.1 Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

- Léonard J. LeBlanc résume les principales activités de son secteur.
- Le projet d'une Chaire d'études sur le développement régional, financée par l'APECA et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional;
- le projet d'entrepreneurship avec la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton et Mount Allison;
- une demande est devant l'APECA pour supporter l'Institut de recherche sur les aliments;
- une entente cadre avec Lexi-tech dont l'objectif est la traduction de textes scientifiques et techniques à l'aide de l'ordinateur;
- le projet de doctorat en français, le programme d'éducation professionnelle;
- la 2e année du DSS au CUS, il y a une proposition devant le Comité des programmes;
- la possibilité d'offrir la Ire année du baccalauréat en sciences forestières sur les trois campus;
- on a refait le laboratoire de langues au CUS cet été avec une subvention du Secrétariat d'état;
- au CUS, il y a un projet assez avancé d'une écloserie pilote;
- au CUSLM, deux projets soit le centre de télédétection géomatique et le projet de recherche sur les pâtes et papiers;
- une entente avec l'École de service social et Montrouge en France;
- un projet de traductique; une demande soumise à l'APECA pour un Institut atlantique pour l'entrepreneurship, incluant les quatre universités suivantes: Memorial University, Prince Edward Island University, Acadia University et l'Université de Moncton;
- la Faculté d'administration a des sommes importantes pour son Centre international de marketing, la Chaire en administration, la Chaire d'entrepreneurship;
- des demandes soumises pour l'École de langues, l'enseignement à distance, la déconcentration pour l'enseignement de l'administration publique;
- une demande pour un centre d'éducation en milieu minoritaire.

12.2 Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes

- Louis Malenfant résume les principales activités de son secteur.

- Beaucoup de temps consacré aux négociations. Pour certains, il y a eu des augmentations généreuses et pour d'autres, moins; nous avons été à la limite de nos capacités;
- il reste deux conventions à régler soit celle de l'ABPUM qui est un an et demi en retard, c'est la première fois en huit ans qu'elle est négociée avec autant de détails;
- il y a aussi la convention des professeurs du CUS; ça marche bien et il reste quelques détails à régler;
- après les conventions, nous aurons du temps pour travailler sur le dossier de l'équité en matière d'emploi;
- cette année nous travaillerons sur la procédure administrative et sur l'évaluation. Un tiers des administrateurs académiciens sont remplacés. On veut préparer un coutumier pour aider ceux qui arrivent en poste;
- il y a aussi le dossier de l'évaluation avec le volet de l'évaluation formative.
- concernant les activités de perfectionnement professionnel, il y a un atelier au niveau des professeurs;
- depuis cinq ou six ans, les secrétaires se sont adaptées à l'ordinateur; cela s'est fait sans déranger. On se rend compte que les étudiants embarquent aussi;
- depuis quelques années, nous avons une politique de recrutement pour l'embauche des professeurs. Concernant la qualité du français des professeurs, chaque professeur doit passer une entrevue avec le Directeur des affaires professorales afin de s'assurer de la qualité du français; cela donne de bons résultats;
- aux Services aux étudiants, il y a eu le Festival d'entrée qui a pris de l'ampleur; les nouveaux étudiants participent beaucoup; il y a une participation massive. Ces festivals facilitent l'intégration des nouveaux étudiants;
- concernant les activités d'initiation, on a communiqué avec les conseils étudiants afin d'essayer d'interdire les pratiques indécentes; c'est beaucoup moins sérieux que par les années passées;
- un rapport sur l'endettement de l'étudiant a été soumis au comité qui relève de la CESPM. Il y a beaucoup d'espoir pour améliorer le régime actuel;
- l'accent, cette année, sera d'aider la radio campus, améliorer l'accès pour les étudiants au centre du jour l'Éveil, le centre social;
- il y a aussi le dossier du Centre des arts de Moncton, c'est une commission qui a pour but la promotion des arts. Lundi il y aura une conférence de presse à ce sujet entre le Gouvernement provincial et la Commission.

12.3 Vice-recteur à l'administration

- Globalement ça marche bien pour les budgets en cours;
- en ce qui concerne les projets: au CUS, il y a eu le laboratoire de langues; au CUSLM, les toits ont été réparés de façon définitive;

- au CUM, il y a des projets de construction. Tout d'abord la Bibliothèque Champlain dont les travaux sont presque complétés. Ils ont fait l'acquisition d'un système GEAC qui va également aider les bibliothèques du CUS et du CUSLM;
- l'édifice du génie mécanique devrait être complété vers la fin mars.

12.4 Vice-recteur (CUSLM)

- Normand Carrier explique qu'il y a 557 étudiants d'inscrits; nous avons projeté 450 étudiants. Il n'y aura pas de profit net car il faudra doubler certains laboratoires et il y aura des dépenses pour ce surplus d'étudiants;
- nous avons effectuer des dépenses supplémentaires pour des rénovations; cette année on va faire les toits de tous les édifices.
- notre convention collective a été réglée en juin;
- en ce qui concerne les projets de recherche, il y a le centre de recherche en télédétection géomatique présenté à l'APECA, ce projet aurait des coûts d'immobilisation de 1.7 million. Le projet de pâtes et papier serait unique au Canada;
- la fondation Saint-Louis-Maillet est déjà en marche;
- pour la piscine, peut-être qu'avec la prochaine campagne électorale il y aura quelque chose;
- les entreprises auxiliaires doivent s'autofinancer, c'est vrai, mais la gérance se fait par nous. L'infrastructure est déjà en place.

12.5 Vice-recteur (CUS)

- Jean-Guy Rioux précise que ses préoccupations sont de donner au Centre des facilités de base qu'il n'a pas;
- nous avons eu des réunions d'évaluation avec les professeurs, nous avons établi des priorités de l'année. Il y a aussi la 2e année du DSS. Nous avons besoin de financement extérieur pour assurer d'entrer dans le système pour pouvoir continuer;
- nos priorités sont la bibliothèque, le gymnase, un auditorium;
- le défi c'est d'atteindre ces objectifs et les gens du CUS sont au courant de cela;
- en ce qui concerne les conventions collectives, nous venons d'en adopter une. Pour celle des professeurs, le dossier évolue bien, il reste deux points majeurs à régler;
- à l'Éducation permanente, nous travaillons sur l'enseignement à distance;
- le projet de l'écloserie pilote devrait être acheminé à l'APECA prochainement; cela donnera accès au Centre marin pour la recherche. L'équipement qui serait installé au Centre marin appartiendrait à l'Université de Moncton. Il s'agit d'un projet pilote de 120 000\$.

12.6 Recteur

(Voir l'annexe G)

- Monsieur Blanchard fait un résumé des activités. Il félicite les professeurs des trois centres pour leur participation au colloque sur la pédagogie universitaire;
- les 28, 29 et 30 octobre prochains il y aura les festivités du Retour des anciens(nes) et amis(es) au CUM;
- le 29 il y aura l'ouverture officielle de la Bibliothèque Champlain par le Gouverneur général. Il y aura aussi une cérémonie académique alors que quatre personnes recevront un doctorat honoris causa. Il s'agit du Gouverneur général, Jeanne Sauvé; du juge Gérard V. La Forest; d'Eileen Travis et de Georges Cartier, tous deux bibliothécaires.
- cette fin de semaine sera clôturée par une fête grandiose à l'Hôtel Beauséjour au cours de laquelle Louis-J. Robichaud sera honoré comme ancien de l'année.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 Nominations au Comité de révision, sélection des cadres

RÉSOLUTION 15-CGV-880917

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

"Que le professeur Bernard Nadeau soit nommé au Comité de révision, sélection des cadres."

Vote unanime ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 16-CGV-880917

Il est proposé par Michael Roy et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

"Que l'étudiante Monik Savoie soit nommée au Comité de révision, sélection des cadres."

Vote unanime ADOPTÉ.

14. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 10 décembre 1988 à Moncton.

Monsieur Blanchard demande de réserver à l'agenda la journée de vendredi aussi.

15. CLOTURE

RÉSOLUTION 17-CGV-880917

Il est proposé par Léone Boudreau-Nelson

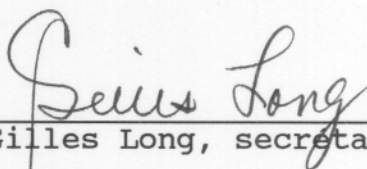
"Que la séance soit levée."

Vote unanime ADOPTÉE.

Il est 13 h 25.

Contresigné le _____

Paul L. Bourque, président



Gilles Long, secrétaire